

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

-----  
**COMMUNE DE OUISTREHAM**

-----  
**EXTRAIT DE LA  
SEANCE DU 12 FEVRIER 2024**  
-----

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 12 février à 18h, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 février, s'est réuni en séance ordinaire en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Romain BAIL, maire de Ouistreham.

**Etaient présents :** Catherine LECHEVALLIER, Pascal CHRETIEN, Isabelle MÜLLER DE SCHONGOR, Robert PUJOL, Luc JAMMET, Matthieu BIGOT, maires adjoints,

Annick CHAPELIER, François PELLERIN, Patrick QUIVRIN, Josiane CLEMENT-LEFRANÇOIS, Thierry TOLOS, Béatrice PINON, Pascale DEUTSCH, Nadia AOUED, Paul BESOMBES, Jean-Pierre MENARD-TOMBETTE, Martial MAUGER, Amélie NAUDOT, Pascale SEGAUD CASTEX, Raphaël CHAUVOIS, Yves MESLÉ, Emmanuel TISON, Isabelle VILLEY DESMESERETS, Nicolas FRENOD, conseillers municipaux.

**Absents excusés / pouvoirs (P) :** Sabine MIRALLES (P. Mme MÜLLER de SCHONGOR), Sophie POLEYN (Mme LECHEVALLIER), Christophe GSELL, , Christophe NOURRY (retardé).

Secrétaire de séance : M. BIGOT.

**Assemblées et intercommunalité :**

**GESTION DES ASSEMBLEES – DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA LISTE OUISTREHAM ECOLOGISTE ET CITOYENNE DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS EN REMPLACEMENT DE MME BÖRNER - Conseil d'administration du CCAS**

Il convient de procéder au remplacement de Mme Börner dans les organismes extérieurs où elle avait été désignée et notamment pour représenter la liste Ouistreham Ecologiste et Citoyenne (liste 2 d'opposition). M. Frenod étant seul candidat, **le Conseil municipal a décidé à l'unanimité** de procéder aux désignations à main levée.

**Désignation :**

DEL20240212_02A	Présents : 25	Pouvoirs : 2	Abstentions :	Suffrages exprimés :27	Pour : 27	Contre :
-----------------	---------------	--------------	---------------	------------------------	-----------	----------

*Rapporteur : Le Maire*

**Le Conseil municipal désigne à l'unanimité** M. FRENOD en remplacement de Mme Börner au sein de du conseil d'administration du CCAS, qui se compose donc des personnes suivantes :

<b>CCAS</b>	
DEL20200602_06A et B	
Président : le maire ou son représentant	
8 élus titulaires	liste
I. MÜLLER de SCHONGOR	3
J. CLEMENT-LEFRANÇOIS	3
B. PINON	3
A. NAUDOT	3
JP MENARD-TOMBETTE	3
P. DEUTSCH	3
P. SEGAUD CASTEX	1
N. FRENOD	2
<b>+8 membres extérieurs au conseil</b>	



REÇU EN PREFECTURE

le 22/02/2024

Ville de OUISTREHAM-RIVA-BELLA  
Application agréée E-legal

99\_DE-014-2114 04884-20240212-DL20240212\_

DEL20240212\_02A

Du 12 février 2024

CM1.2024

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Extrait conforme aux registres des délibérations.

Le registre dûment signé,

LE MAIRE



Romain BAIL

Affichée le  
Certifiée exécutoire le